



Marie Claude Varailas
Sénatrice de la Dordogne

La lettre de la sénatrice

N°8, mardi 6 avril 2021

Madame, Monsieur, Cher (ère) Collègue,

Les nouvelles mesures annoncées mercredi soir par le Président de la République pour lutter contre la pandémie, notamment leur généralisation à l'ensemble du territoire, ont provoqué une levée de boucliers des groupes d'opposition des deux assemblées qui lui reprochent d'agir seul, dans une pratique solitaire et verticale du pouvoir.

Le Parlement est considéré comme une chambre d'enregistrement écartée progressivement des décisions depuis le début de la crise épidémique.

Les rebondissements dramatiques de cette pandémie invitent à l'humilité certes mais la communauté scientifique annonçait dès janvier que le variant anglais deviendrait dominant fin février- mi mars et notre Département n'y échappe pas avec un taux de contamination parmi les plus élevés de la Région.

Ces mesures tardives doivent impérativement s'accompagner d'une accélération de la vaccination qui reste la seule bonne solution pour enrayer l'épidémie et espérer le retour à une vie normale.

Concernant les élections départementales et régionales, le Conseil scientifique s'est prononcé sur les risques sanitaires et les mesures à prendre si le scrutin devait avoir lieu. Il laisse l'arbitrage de leur maintien ou report au Gouvernement qui s'est engagé à consulter le Parlement dans les prochains jours.

Vous êtes de nouveau en première ligne pour gérer au mieux le déploiement de ces nouvelles mesures et je tiens à vous réitérer tout mon soutien.

Prenez soin de vous,
Très cordialement

Marie Claude VARAILLAS

Actualité en circonscription



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'ampleur du phénomène de sécheresse survenu en 2019 et le nombre très réduit de communes reconnues en Dordogne suscite l'incompréhension.

J'ai donc interpellé le ministre de l'Intérieur sur la nécessité de réviser les critères de reconnaissance d'un phénomène de plus en plus fréquent, afin de permettre la prise en charge par les assurances de travaux souvent conséquents.

[Lire la suite](#)



Dotation d'équipements des territoires ruraux

Dotation d'équipement des territoires ruraux

Dans le cadre de la programmation de la dotation d'équipement des territoires ruraux, la commission des élus s'est réunie le 26 mars dernier pour émettre des avis sur les projets dont la subvention excède 100 000€

La DETR 2021 est stable et les crédits délégués en 2021 pour la Dordogne s'élèvent à 14 925 546 euros, soit un montant en augmentation de 3%. Le nombre de dossiers déposés est de 418 contre 292 en 2020.



Revalorisation des retraites agricoles

ECHANGES - Revalorisation des retraites agricoles

Echanges avec les représentants des retraités agricoles (ANRAF et ADRA) sur la revalorisation des retraites.

Malgré le vote unanime de la loi « CHASSAIGNE » portant la retraite agricole à 85% du SMIC, le décret d'application n'est toujours pas publié et il reste de nombreux et surtout de nombreuses pensionnées écartées de cette avancée.

Avec mon collègue Serge Mérillou, nous demandons une nouvelle fois au Ministre de l'Agriculture de publier ce décret d'application sans butoir de 2022.



Soutien au secteur de l'hôtellerie - restauration

SOUTIEN au secteur de l'hôtellerie-restauration

L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Dordogne a souhaité m'alerter sur les difficultés rencontrées par les professionnels en arrêt depuis plusieurs mois à qui l'on demande de s'acquitter, malgré leurs difficultés financières, de la contribution à l'audiovisuel public.

J'ai défendu leur demande auprès de Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie dont le cabinet m'a répondu que différentes options été à l'étude actuellement par le gouvernement. Espérons que ce soit celle de l'exonération qui soit retenue.

[Lire la suite](#)

“

Les maisons de santé doivent être aidées, les formations universitaires décentralisées.

Aussi, ne faut-il pas envisager des nouveaux praticiens l'obligation d'exercer pendant une période définie sur les territoires déficitaires ?

”



Accès au soin en milieu rural

Accès au soin en milieu rural

Dans le cadre de la semaine de contrôle de l'action du Gouvernement, j'ai fait part de mes inquiétudes à Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la ruralité, quant au fort sentiment d'abandon ressenti dans le monde rural, délaissé au profit des métropoles.

[Lire la suite](#)



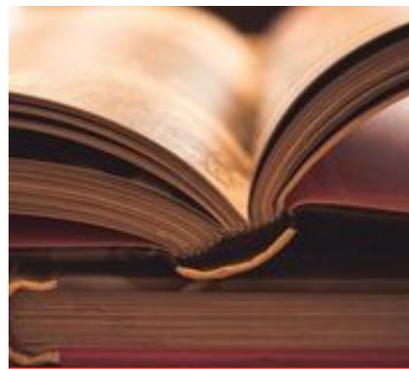
PPL EAU - Bien commun de l'humanité

Le droit à l'eau pour tous

Mercredi 31 mars 2021 a été présenté à la Commission d'aménagement du territoire et développement durable du Sénat la proposition de loi que je porte, visant à garantir le droit à l'eau pour tous.

L'accès à l'eau est problématique, tant en métropole où l'Unicef estimait en 2019 que 2,1% de la population, soit 1,4 million de Français, ne bénéficiait pas d'un accès géré en toute sécurité à l'eau.

[Lire la suite](#)



Projet de Loi - Principes républicains

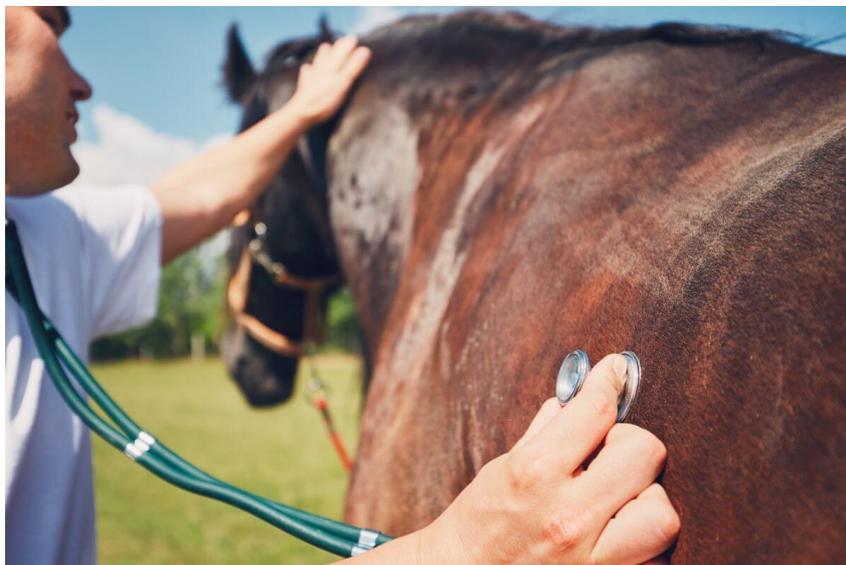
Principes Républicains

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République est entré en discussion au Sénat depuis le 30 mars 2021 pour 3 semaines.

Il aborde des questions aussi diverses que le service public et la commande publique, le sport, l'éducation, la vie associative, les structures d'exercice du culte et la police des cultes.

[Lire la suite](#)

Questions écrites au gouvernement



PRIVATISATION DES ECOLES VETERINAIRES

Interpellée par le collectif "Vétérinaires en colère" sur l'ouverture de la formation vétérinaire aux écoles privées, suite à la promulgation de la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, j'attire l'attention du Ministre de l'Agriculture sur les conséquences néfastes de cette privatisation

[Lire la suite](#)

Marie-Claude Varailas
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailas@senat.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mariclaudevarailles.fr.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Marie Claude Varailles